



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



Communiqué de presse

OUVRIERS DE L'ETAT : Un statut pérennisé : Une victoire pour FORCE OUVRIERE

Pendant plusieurs mois, la DGAFP a tenté d'instaurer un nouveau statut pour les ouvriers de l'Etat.

Dénommé « quasi-statut », de portée interministérielle, celui-ci aurait créé le socle permettant à certains de différencier les fonctionnaires « régaliens » (avec un statut), des non-régaliens (qui auraient pu être recrutés sur le « quasi-statut »).

Ce projet de « quasi-statut » avait donc un enjeu dépassant largement les seuls ouvriers de l'Etat.

Bonne nouvelle !

Face à la pression exercée par FO à tous les niveaux lors de la réunion du 18 juillet 2016, le conseiller de la Fonction publique de la ministre a annoncé le retrait du « quasi-statut ».

De plus, le moratoire bloquant les recrutements d'ouvriers est également levé de manière pérenne.

Dorénavant, chaque ministère concerné pourra recruter des ouvriers de l'Etat dans le respect des plafonds d'emplois définis par les lois de finances.

Enfin, chaque ministère concerné va lancer des discussions pour redéfinir les missions nécessitant le recrutement d'ouvriers de l'Etat.

La FGF-FO se félicite de ces avancées qui pérennisent le « statut » des ouvriers de l'Etat et leurs fonds de pension.

La FGF-FO rappelle la nécessité de recruter des ouvriers de l'Etat après des années de suppressions de postes notamment liées aux départs à la retraite non-remplacés.

La FGF-FO réaffirme que les discussions portant sur l'avenir des ouvriers de l'Etat doivent se concentrer dans les ministères concernés, chaque employeur public étant mieux à même de mettre en adéquation les missions et les effectifs.

Fait à PARIS, le 19 juillet 2016